

Yvonand, le 19 juin 2026



EXTRAIT
du procès-verbal du Conseil Communal
d'Yvonand

Séance du 19.06.2026

Présidence : Mme Nicole Bachmann

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

vu le préavis de la Municipalité du 29.05.2026, **préavis 2026/01** ;
pris connaissance du rapport de la commission de gestion ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. de donner décharge à la municipalité de sa gestion pour l'année 2025.

La Présidente

Nicole Bachmann



La Secrétaire

Pauline Héritier